

Bruxelles, le 11 novembre 1987

432  
NOTE BIO (87) 305 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

---

#### REUNION DE LA COMMISSION

Décisions prises jusque 12 heures:

1) La Commission a adopté la décision portant sur le déséquilibre budgétaire. La proposition traduit en termes juridiques ce que la Commission avait déjà exposé dans le document COM(87) 100 fin. du 15 février 1987 (voir les pages 28 à 30) et dans le document COM (87) 101 fin. du 28 février 1987 (voir les pages 37 et 38).

Il est vivement recommandé de relire ces quelques pages.

2) La Commission a décidé d'octroyer une aide de 250.000 ECU en faveur des familles des victimes et des sinistrés les plus démunies et plus durement touchées par les pluies torrentielles qui se sont abattues dans les provinces de Valencia, Alicante et Murcia en Espagne entre le 3 et 5 novembre 1987 (voir IP(87)479).

La réunion de la Commission se poursuit; une BIO supplémentaire suivra dans le meilleur délai.

#### AUTRES SUJETS ABORDES AU RVM

1) JAPON - vins et alcools

Le Conseil du GATT a adopté les conclusions du rapport qui donnait raison à la Commission. La Communauté a demandé au Japon de mettre sa taxation en conformité avec ses obligations dans le cadre du GATT pour le 1 avril 1988, début de l'année fiscale Japonaise et de faire rapport entretemps au Conseil du GATT,

**2) Arrêt dans l'Affaire 269/86 (France contre Commission) - Aides d'Etat**

Dans un arrêt prononcé ce matin, la Cour de Justice a donné entièrement raison à la Commission en maintenant la décision du 6 juin 1985 déclarant illicites les aides au secteur textile/habillement en France, financées au moyen de taxes parafiscales. La requête du gouvernement français a été rejetée (ainsi que l'avait déjà été en 1986 un recours de l'industrie textile française contre cette même décision).

**3) Colloque sur la Sécurité au Palais d'Egmont les 12 et 13 novembre 1987.**

Nous avons attiré l'attention des journalistes sur ce Colloque qui est ouvert à la presse et au cours duquel le Président Delors et M. Ripa di Meana prendront la parole.

**MATERIEL DIFFUSE**

IP 478 Interdiction du plomb dans l'essence en RFA à partir du 1.2.88.

IP 480 Message du Président Delors après la Conférence de l'Agence Spatiale à La Haye.

IP 479 Aide d'urgence à l'Espagne.

Amitiés,

C.D. Ehlermann



BRUXELLES, ■ LE 11 NOVEMBRE 1987

NOTE BIO (87) 305 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

-----  
REUNION DE LA COMMISSION  
■-----

1. BIOETHANOL

EN RAISON DE FORTES OPPOSITIONS DE PRINCIPE, LES  
SUGGESTIONS DE M. ANDRIESSEN N'ONT PAS ETE ACCEPTEES  
EN L'ETAT. AUCUNE DATE N'A ETE PREVUE POUR SAISIR DE  
NOUVEAU LA COMMISSION DU PROBLEME DU BIOETHANOL. LA  
COMMISSION NE FERA DONC PAS PROCHAINEMENT DE PROPOSITION  
VISANT LA ■■ PRODUCTION DU BIOETHANOL.

2. DESEQUILIBRE BUDGETAIRE

A LA SUITE DE LA DECISION DE CE MATIN, M. CHRISTOPHERSEN  
A EXPLIQUE EN DETAIL LA PROPOSITION QUE LA COMMISSION  
VIENT D'ADOPTER.

J'ESPERE QUE VOUS AVEZ PU ECOUTER SON EXPOSE ET SES  
REPONSES AUX QUESTIONS, CLAIR■■ ET CONVAINCANT.

AMITIES

■■■   
C.D. EHLERMANN

NNNN N'OUBLIEZ PAS LES NNNN APRES DERNIERE LIGNE (NOM DU SIGNATAIRE) OU LES /// SI TEXTE CONTINUE SUR FEUILLE SUITE —  
UNE LIGNE S'ANNULE EN TRACANT UN TRAIT NOIR CONTINU SUR TOUS LES CARACTERES — N'EMPLOYEZ PAS D'AGRAFES - N'UTILISEZ NI TYPEX NI GOMME  
- UNE ERREUR SE CORRIGE EN FRAPPANT LE CARACTERE NOIR PLEIN SUR CARACTERE ERRONE — POUR LA SUITE D'ADRESSES MULTIPLES OU DE TEXTES  
DEPASSANT LE CADRE GRAS UTILISEZ LES FEUILLES SUITE SIMPLE CADRE.

EXPEDITEUR	DG OU SERVICE	BAT/BUREAU	TELEPHONE	DATE	MARQUEZ CHOIX D'UN X			PRIORITE DEMANDEE
Ehlermann	SPP	Derl. 1/23	54903	11.11.87	SERVICE	X	TELEX	
SUITE N°					OU		OU	
					PRIVE		TELEG	
					NOM DU FONCTIONNAIRE HABILITE			
					Ehlermann			
ACCEP	PREP.	TRANS	SVT	SIGNATURE				
				C.D. Ehlermann				